



St Martin Longueau

Le Saint Martinois Longueauvien

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

Directeur de la publication : Michel Collette
Responsable de l'information : Marie-Claire Vercruysse

N°97
Février
2017

Spectacle Noël

C'est à la salle socio que le spectacle offert par la municipalité et le CCAS a eu lieu et une nouvelle fois beaucoup de spectateurs (petits et grands) ont assisté à la représentation « Joyeux Noël Monsieur Ours » interprété par la troupe du CCDM (centre de création et de diffusion musicales).

C'est dans la bonne humeur que le goûter fut ensuite partagé entre les enfants et les parents en attendant l'incontournable visite du Père Noël venu offrir aux enfants quelques chocolats et friandises.



PERMANENCES CCAS

Reprise des permanences en 2017 assurées par Mme NEIVA TORRES

Jeudi 9 février

Mardi 14 mars

Jeudi 6 avril

Mardi 16 mai

Permanence assurée en mairie de 9 h à 12 h

PASS LOISIRS / SENIORS



Le PASS SENIORS a rassemblé 23 licenciés pour une aide financière de 345 €, 56% des bénéficiaires sont affiliés à l'association Sports et Loisirs, 22% au Voyage Immobilier et 22% de l'extérieur.

Le financement du PASS LOISIRS 2016 s'est élevé quant à lui à 1 635 € correspondant à 109 jeunes âgés de 4 à 17 ans (54 filles, 55 garçons).

69% des bénéficiaires sont issus de l'association Sports et Loisirs, 17% du FC Football et 14% des associations externes.

Ce dispositif communal est complémentaire à celui de Conseil Départemental (Pass'sports) tous deux permettant aux jeunes de notre commune d'alléger sensiblement le coût d'une licence.

J'en profite pour vous rappeler que le Conseil Départemental a mis en place le dispositif citoyen Pass permis dans lequel quelques jeunes de la commune se sont engagés.

Dans le domaine de la participation citoyenne, il existe également le dispositif « coup de pouce » (16/25 ans) de la CCPOH dont les modalités sont disponibles sur le site internet de l'intercommunalité ou à l'atelier 17 de Pont Sainte Maxence (51, rue Charles Lescot).

Les collectivités sont sensibles à l'accompagnement et au soutien des familles.

E. BARRUET

distinction

Sur proposition du Ministre de la défense Jean Yves LE DRIAN, notre porte-drapeaux Yves NOEL a été retenu pour recevoir la médaille militaire parmi les 5 récipiendaires du département de l'Oise.

La remise de cette distinction s'est déroulée récemment sur la base aérienne 110 de Creil sous l'autorité militaire du Colonel Jean-Luc Le Doze commandant le site.

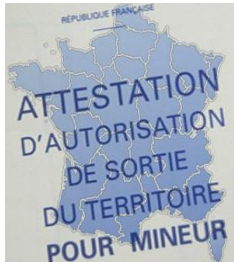
Félicitations pour cette haute distinction



Les élèves et les enseignants du Regroupement Bazicourt/St Martin ont à nouveau pu se régaler des délicieuses galettes offertes par la boulangerie-pâtisserie ANDREA de St Martin Longueau. Un grand merci à toute l'équipe de M. et Mme COLLERY qui, après avoir obtenu le prix de la meilleure baguette de l'Oise en novembre, a vu sa galette à la frangipane sacrée, elle aussi, la meilleure de l'Oise par un jury de professionnels et la Chambre des métiers.

Tous nos remerciements, nos félicitations et nos vœux de réussite pour 2017.

M MULLIER (Directeur de l'école de St Martin)



RAPPEL

Autorisation de sortie du territoire : obligatoire depuis le 15 janvier 2017

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie à partir du 15 janvier 2017. Le décret publié en ce sens au *Journal officiel* du 4 novembre 2016 fait suite à l'article 49 de la loi du 3 juin 2016

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale sera rédigée au moyen d'un formulaire Cerfa n° 15646*01 (téléchargeable sur www.service-public.fr) qui précisera les mentions suivantes :

- Les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire ;
- Les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique ;
- La durée de l'autorisation, qui ne peut excéder un an à compter de la date de signature.

Une fois le formulaire complété et signé, il devra être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire.



Information Carte Nationale d'identité

Une nouvelle réforme relative aux cartes nationales d'identité va entrer en vigueur. La délivrance des cartes d'identité sera effectuée à compter du mois de mars 2017 dans uniquement 27 communes de l'Oise.

Vous devez vous rendre exclusivement dans l'une de ces communes déjà équipées d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité, la plus proche étant Pont Ste Maxence.

Vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés :

<https://ants.gouv.fr>

Le voyage immobile » en partenariat avec L'association « les mésanges »



vous invite salle socio-éducative à une

Rencontre amicale de belote
Samedi 25 février 2017 de 14h à 18h
Inscriptions à 13h30

CARN'AVRIL :

La journée carnaval aura lieu le samedi 1^{er} avril 2017

Partenaires : l'association « l'étincelle », la médiathèque municipale et les classes de CE1, CM2.

Un char est décoré le mercredi lors des activités périscolaires de St martin-Longueau et Bazicourt.

Le thème retenu est :

Les trois mousquetaires d'Alexandre Dumas

Les détails de la manifestation vous seront communiqués dans le SML du mois de mars

Balade :

Nous rappelons à tous ceux qui le souhaitent qu'ils peuvent se joindre aux marcheurs du lundi matin. Les balades ont lieu autour de Saint- Martin- Longueau de 9h à 11h30
Rendez- vous rue Hyacinthe Clozier. Tel 06/48/88/71/55

Pour plus de renseignements : levoyageimmobile60700@gmail.com .

Tel : 06 61 85 51 44



Madame LAPA Jocelyne adresse ses sincères remerciements aux personnes qui lui ont manifesté leur soutien par leur présence ou par messages lors du décès de son mari Monsieur LAPA Jean-Claude.

Madame BOURDON Claudette et sa famille remercient les personnes qui se sont associées, ainsi que la Fnaca, à leur douleur par des témoignages de sympathie lors du décès de Monsieur BOURDON Michel.